



SYNDICAT PENITENTIAIRE des SURVEILLANTS

Maison d'Arrêt de MONTAUBAN

affilié à la Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

Y'A-T-IL UNE ASTREINTE POUR « SAUVER » LES NUITS A MONTAUBAN !

Il semblerait que les nuits à 3 agents soient parties pour perdurer dans le temps ; Pour mémoire la note de service N°19/2017 Stipule bien que le service de nuit est constitué de :

- 1 Surveillant en poste à la porte N°1
- 1 Surveillant en poste en détention N°2
- 2 Surveillants en poste piquet N°3 et N°4

Il devient urgent et nécessaire que soit mis en place une « vraie équipe d'astreinte » au sein de la maison d'arrêt de Montauban notamment pour pallier aux extractions médicales « urgentes », comme ce fût le cas durant la nuit du 2 au 3 Mars !

En effet deux agents sont partis en extraction médicale, tandis qu'un agent et la gradée ont eu la responsabilité de l'établissement, ce qui bien évidemment va à l'encontre des règles de sécurité... aussi bien sur le plan légal que sur le plan humain...

Il ne faut pas oublier que la responsabilité est également engagée pour les agents et ce vis à vis des personnes détenus notamment s'il y a survenance d'incidents graves, tel que : l'atteinte à l'intégrité physique, l'incendie de cellule ou le suicide... Pour mémoire nous sommes les garants de la sécurité des personnes qui nous sont confiées...

Il pourrait donc être mis en évidence la non-assistance à personne en danger...

De toute évidence il y a un protocole particulier à Montauban !

Afin d'éviter qu'un incident grave ne se produise et pour protéger les agents, nous demandons que des mesures adéquates et rapides soient mises en place !

LE Syndicat 100% Surveillants !

Le 4 MARS 2024

Le Bureau Local SPS- Montauban

